

**CSAA du 26 mars 2024**

**A l’ordre du jour de ce CSAA :**

* Evolution des postes enseignants et CPE
* Evolution des postes d’infirmier scolaire
* Evolution des postes administratifs et ITRF et requalification des filières
* Evolution des sections sport études
* Implantation expérimentale des classes préparatoires à la classe de 2nde
* déploiement du télétravail
* Rapport Social Unique
* Bilan des demandes de congés de formations

Vous retrouverez dans notre dossier les principaux documents présentés au CSA ainsi que notre déclaration liminaire : https://nuage.unsa.org/index.php/s/rfgmNdx2tb52bze

Nous avons interpellé Mme la Rectrice principalement sur deux sujets :

* la mise en place du choc des savoirs
* La situation du remplacement en Creuse

[Retrouvez notre Déclaration ici](https://nuage.unsa.org/index.php/s/rfgmNdx2tb52bze)

**Réponses de la Rectrice aux déclarations liminaires :**

Concernant les absences non remplacées en Creuse la Rectrice indique que le Rectorat s’en préoccupe mais qu’elle ne peut pas inventer des moyens, le Rectorat cherche des solutions. Nous lui rappelons que le DASEN a présenté toutes les solutions qu’il envisage, nous lui indiquons que le fait d’annoncer que certaines classes ne pourront peut-être pas être remplacées jusqu’à la fin de l’année est inédit et réellement préoccupant. Nous interrogeons la Rectrice sur le nombre de postes offerts au concours du CRPE, la Rectrice a annoncé qu’elle travaillait sur la répartition des 76 postes entre départements, pour le moment elle pencherait pour attribuer 20 postes à la Creuse, soit 8 de plus que l’an passé, ce qui serait un premier signe positif mais ne règlerait pas les tensions dans les départements de la Haute-Vienne ou de la Corrèze.

Concernant le choc des savoirs, Mme la Rectrice estime que la polémique entre groupes de besoins ou groupes de niveaux est due aux journalistes. Nous lui rappelons que les éléments de langage utilisés par le premier ministre et la ministre sont pourtant différents et entretiennent bien une polémique qui se retrouve dans toutes les salles des profs.

Un groupe de travail a été créé avec les personnels de direction sur le sujet pour anticiper les organisations. Nous lui expliquons que ces groupes posent également la question de la liberté pédagogique.

Concernant les annonces sur le DNB et la classe prépa 2nde nous demandons quel impact auront les places réservées en lycée professionnel compte tenu qu’elles seront « réservées » d’une année sur l’autre pour les élèves orientés vers cette classe prépa lycée. Nous regrettons également les volumes horaires annoncés qui sont en deçà des horaires de troisième. Mme la Rectrice répond qu’il risque d’y avoir un problème effectivement pour les entrées en LP mais que ce problème ne durerait qu’une année.

**Evolution des postes enseignants et CPE**

Le Rectorat présente 44,5 créations de postes et 33 suppressions de poste, soit un solde positif de 11,5.

[Vous pouvez retrouver l’intégralité des créations/suppressions dans le document de travail (p. 3-11).](https://nuage.unsa.org/index.php/s/rfgmNdx2tb52bze)

Nous avons signalé en groupe de travail que la régularisation des postes vacants en technologie montrait bien à quel point cette discipline et ces personnels avaient été malmenés et déconsidérés dans ces dernières années, à une époque où les enjeux sur les nouvelles technologies ne font que croître années après années.

L’UNSA Education considère que ces orientations vont à l’encontre du sens de l’histoire et de l’intérêt des jeunes générations.

**Concernant les CPE,** 176 sont implantés actuellement.

Le budget de la rentrée 2024 prévoit 2 suppressions qui porteront sur 4 demi postes implantés l’an dernier dans des LP. Nous avons dénoncé cette politique du « un pas en avant, trois pas en arrière » et avons rappelé notre demande de voir a minima un poste entier par établissement, ce qui n’est toujours pas le cas aujourd’hui. Des moyens provisoires (contractuels ou stagiaires) seront maintenus l’année prochaine sur ces postes pour ménager les établissements.

Nous avons demandé la mise en place d’un GT afin de pouvoir faire évoluer les critères de répartition des CPE.

Pour : 0

Contre : 8

Abstentions : 2 (UNSA Education)

En responsabilité nous avons choisi de nous abstenir pour plusieurs raisons : premièrement pour saluer un solde positif de créations de postes, deuxièmement puisque la quasi totalité des situations que nous avons défendues pendant toutes les phases d’élaboration de cette évolution des postes ont été prises en compte, enfin pour ne pas ralentir le processus de mutations intra-académiques qui est directement corrélé à la présentation de cette liste en CSAA.

Nous continuons de penser qu’en tant que représentants du personnel nous sommes porteurs d’une grande responsabilité et que nos votes engagent la profession, il aurait peut-être été plus simple de faire un vote sanction mais là n’était pas la question qui nous était soumise.

L’UNSA Education ne pouvait pas voter « pour » en raison du nombre de suppressions et plus encore pour la symbolique que représente la fermeture définitive des 9 postes en technologie dont 8 étaient vacants.

**Evolution des postes d’infirmier scolaire**

116 postes sont actuellement implantés dans l’académie.

Depuis plusieurs années l’UNSA Education demande la transformation des postes logés en postes externat, cela correspond à une vraie spécificité territoriale et à une attente de nos collègues.

Pour : 9 (UNSA Education)

Contre : 0

Abstention : 1

**Evolution des postes administratifs et ITRF et requalification des filières**

427 postes administratifs sont actuellement implantés en Etablissements :

86 postes d’ITRF

Le Rectorat doit rendre cette année 2 postes alors qu’il avait, là aussi, bénéficié de dotations les années précédentes notamment au titre de la politique en faveur de l’apprentissage.

Le SG explique qu’il ne souhaite pas faire porter cet effort sur les structures, le Rectorat fait donc le choix de supprimer deux postes actuellement vacants qui étaient normalement destinés à du remplacement.

1 ETP administratif

1 ETP ITRF

Pour : 0

Contre : 9 (UNSA Education)

Abstention : 1

Le plan de requalification est à retrouver dans notre dossier également.

Nous saluons l’effort qui est fait notamment sur la requalification de postes de secrétaires d’EPLE qui continuent de passer de C à B, il reste encore des postes à déqualifier mais le Rectorat explique qu’il est contraint de se limiter à un certain nombre par an en raison des enveloppes limitées.

Pour : 8 (UNSA Education)

Contre : 0

Abstentions : 2

**Evolution des sections sport études**

[A retrouver dans notre dossier](https://nuage.unsa.org/index.php/s/rfgmNdx2tb52bze), le Rectorat doit nous fournir plus d’informations d’ici à la fin de l’année car plusieurs sections n’étaient pas encore « étiquetées ».

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 10 (UNSA Education)

**Implantation expérimentale des classes préparatoires à la classe de 2nde**

Une des principales mesures du « choc des savoirs »… Après avoir rappelé que nous étions farouchement opposés à ce type de classes qui ne répondent en rien à la réalité des élèves les plus fragiles nous avons pu dénoncer le manque de transparence sur l’installation de cette expérimentation.

Le Rectorat prétend que les établissements étaient volontaires, mais il semblerait que les volontaires aient été quelque peu désignés… Aucune cohérence ni géographique ni en terme de structure sur ces ouvertures.

Le rectorat a identifié 3 lycées pour porter ce dispositif à la rentrée :

Lycée Limosin pour la Haute-Vienne

Lycée Bourdan pour la Creuse

Lycée Cabanis pour la Corrèze.

Pour : 0

Contre : 10 (UNSA Education)

Abstention : 0

**Déploiement du télétravail**

Le télétravail va pouvoir être déployé dans les Collèges et Lycées pour une partie des personnels à partir de septembre 2024. Les demandes devront se faire en avril-mai 2024.

Il reste toujours le problème du matériel informatique que les collectivités disent ne pas pouvoir financer pour le moment et le déploiement des clés OTP pour sécuriser les accès depuis le domicile des agents.

**Rapport Social Unique**

Le RSU 2022 a été distribué aux représentants du personnel, d’autres moments d’échanges auront lieu à ce sujet. Nous regrettons qu’il soit disponible aussi tardivement mais nous saluons également le travail des services effectué pour construire ce document.

**Bilan des demandes de congés de formations**

[Vous retrouverez le bilan dans notre dossier.](https://nuage.unsa.org/index.php/s/rfgmNdx2tb52bze)

**Autres informations :**

Nombre d’AED CDIsés : 78 (22 en Creuse, 31 en Corrèze et 25 en Haute-Vienne)

on en attend 86 en septembre 2024

Mouvement des AED : il doit être mis en œuvre